



COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél. : (418) 867-1616 Télécopieur : (418) 868-2411

OK

[Signature]

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Lanouette, tenue le lundi 27 novembre 2017, à 19 h 15, à l'école Lanouette

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Marie-Josée Simard ☒ Mme Renée LeBreton ☒
Mme Mélanie Chénard ☒ Mme Valérie Simard ☒ Mme Josée Martel ☒
Mme Catherine Caillouette ☒
Personnel école : Mme Julie Larocque ☐ Mme Marie-Josée Lévesque ☒
M. Francis Pausé ☒ Mme Martine Paradis ☒ M. Francis Mailloux ☒
Commissaires : M. Alain Castonguay ☒

Invités : Aucun

Participait également : Mme Josée Michaud, directrice

Secrétaire : Mme Mélanie Chénard

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
I. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Josée Martel souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 25 après avoir constaté qu'il y a quorum.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée Simard APPUYÉ par Mme Valérie Simard QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité.	R-CE 17-18-173
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 octobre 2017 et suivis 3.1. Prévision des activités 2017-2018	IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée Lévesque APPUYÉ par M. Francis Mailloux QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 octobre 2017 soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité. Mme Josée présente le document « Prévision des activités 2017-2018 ». Il avait été approuvé jusqu'en novembre 2017. Une sortie a été rajoutée soit le 4 décembre pour les maternelles : sortie au bureau de poste. IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Chénard APPUYÉ par Mme Josée Martel QUE le document « Prévision des activités 2017-2018 » soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité.	R-CE 17-18-174

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.3. Fête de Noël de la Municipalité au gymnase et local service de garde – 3 décembre	ADOPTÉE à l'unanimité. La fête de Noël, de la municipalité de Saint-Antonin, se tiendra dimanche, le 3 décembre prochain à 13 h, au gymnase de l'école Lanouette. Le local du service de garde sera utilisé aussi. IL EST PROPOSÉ par M. Francis Mailloux APPUYÉ par Mme Marie-Josée Lévesque QUE la location du gymnase et du local service de garde pour la Fête de Noël soit approuvée telle que présentée. ADOPTÉE à l'unanimité.	R-CE 17-18-177
4.4. Salon du livre Librairie du Portage – 7 décembre	Mme Josée présente l'horaire du Salon du livre. Il se tiendra le jeudi 7 décembre 2017 au gymnase de l'école. Cette année, c'est la Librairie du Portage qui vient nous visiter. Il est à noter que les enfants ne peuvent acheter de livres durant les heures de classe. Ils pourront le faire avec leurs parents, après les heures de classe, soit de 15 h 30 jusqu'à 20 heures. IL EST PROPOSÉ par Mme Renée LeBreton APPUYÉ par Mme Martine Paradis QUE le Salon du livre de la Librairie du Portage soit approuvé tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité.	R-CE 17-18-178

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.5. Sorties pour novembre – décembre – janvier 4.5.1. Visite au Foyer de Saint-Antonin (gr. 052) – 19 décembre 4.5.2. Sorties à l'ÉSRDL ateliers scientifiques 5^e et 6^e années – nov. et déc. (pré-approuvées) 4.5.3. Sortie dans les bois – gr. 053 et 3 élèves du gr. 602 – 19 octobre, gr. 101 – 13 novembre, gr. 052 – 21 novembre (pré-approuvée) 4.5.4. Sortie ski au Mont-Biencourt gr. 503-601, 602 et 603 – le 19 janvier 4.5.5. Sorties au bureau de poste pour les élèves de maternelle – 4 décembre 4.6. Demande de commandite - lettre	IL EST PROPOSÉ par Mme Renée LeBreton APPUYÉ par Mme Catherine Caillouette QUE les sorties pour novembre – décembre et janvier soient approuvées telles que présentées avec les ajouts de groupes dans les sorties mentionnées. ADOPTÉE à l'unanimité. Une demande de commandite sera faite à M. Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup et président de CA du parc éolien concernant son offre de don de 500\$ à l'école Lanouette. Une lettre sera envoyée à cet effet à M. Lagacé afin d'obtenir le don pour des activités sportives. IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Chénard APPUYÉ par Marie-Josée Lévesque QUE la lettre de demande de commandite soit approuvée telle que présentée.	R-CE 17-18-179 R-CE 17-18-180

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
5.1.4. Mesure 15022 Saines habitudes de vie 5.1.5. Mesure 15372 Composition de classe – (9 hres/ semaine) 5.1.6. Mesure 15312 Soutien à l'intégration 5.1.7. Mesure 15320 Soutien aux plans d'interventions 5.1.8. Mesure 15170 Initiative aux établissements	Le budget alloué pour les Saines habitudes de vie est de 1671\$. Cet argent servira à financer : • Les collations • Des prix • Matériel • Carnaval • Rémunération En 2017-2018, le temps alloué pour la mesure composition de la classe est de 9 heures par semaine. Cette mesure sert aux élèves en difficulté de comportement et permet d'ajouter du temps enseignant auprès des groupes ayant des élèves en trouble de comportement ainsi que dans les classes jumelées. Pour cette mesure, le montant alloué est de 5285\$. Ce budget permet l'ajout de soutien de TES pour les différents groupes en fonction des besoins des élèves. Une somme de 2500\$ sert au soutien des plans d'interventions. • Libération • Suppléance Le budget pour la mesure initiative aux établissements s'élève à 10 600\$. Ce budget sert à ajouter du temps enseignants, acheter du matériel ou autres initiatives favorisant la réussite des élèves.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
5.1.9. Mesure 15025 Maternelle 5 ans et 1 ^{re} année	Mme Josée explique que le choix école a été d'ajouter du temps TES en maternelle (11 heures - 19 827\$) et ajout d'une orthopédagogue en 1 ^{re} année (68 % - 66 169\$)	Suivi au prochain CÉ de février, Mme Josée donnera les montants.
5.1.10. Mesure 15024 Aide aux parents	Cette une nouvelle mesure qui consiste à venir en aide aux parents avec un budget de 1000\$. IL EST PROPOSÉ par M. Francis Pauzé APPUYÉ par M. Francis Mailloux QUE les budgets des mesures soient approuvés tels que présentés. ADOPTÉE à l'unanimité.	Plus de détails au prochain CÉ de février. R-CE 17-18-181
5.2. Document CCÉHDAA		
5.2.1. Procès-verbal du 14 juin 2017	Mme Josée Michaud s'assure que tous ont reçu les documents du CCSÉHDAA soit le procès-verbal de la rencontre tenue le 14 juin 2017 qui a été envoyé par courriel.	
5.2.2. Calendrier des rencontres 2017-2018	Mme Josée s'assure que tous ont reçu le calendrier des rencontres envoyé par courriel.	
5.2.3. Ordre du jour CCSÉHDAA du 17 octobre 2017	Tous ont reçu le document par courriel.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
5.2.4. Rapport annuel 2016-2017	Mme Josée s'assure que tous ont reçu le rapport annuel 2016-2017 qui avait été envoyé par courriel.	
6. Correspondance 6.1. Conseil d'établissement – budget 2017-2018 (envoyé courriel 8 novembre – présidente)	La présidente a bien reçu le document. Tout est parfait. Le budget du conseil d'établissement de l'école Lanouette s'élève à 1100\$.	
7. Rapports des responsables 7.1. Service de garde 7.1.1. Inscription pour la relâche 7.2. Trésorière 7.3. O.P.P. 7.3.1. Lettre de M. Michel Lagacé	En l'absence de Mme Julie Larocque, Mme Josée fait la lecture du rapport qui a été envoyé par courriel aux membres. Mme Josée mentionne que le congé des fêtes au service de garde est du 23 décembre au 7 janvier 2018 inclusivement. Elle explique aussi le fonctionnement des inscriptions dans la semaine de relâche (du 5 au 9 mars 2018). Le budget CÉ est à 1002\$. Une dépense de 106\$ pour les cartables des membres est mentionnée. Suite à différentes discussions avec la C.S., il a été convenu que c'est le CÉ qui devra faire les demandes et non l'OPP (voir p.t. 4.6).	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
7.4. Comité de parents 7.4.1. Formation générale : C'est le temps de vous inscrire !	Mme Josée mentionne qu'il y a cinq formations sous forme d'ateliers à Québec offertes par le comité de parents via le Web.	
8. Autres points 8.1. Pesée FAC (FAC en campagne contre la faim) 250 lb. 8.2. Budget parc-école 8.3. Retour de la caisse scolaire (appel téléphonique en octobre) 8.4. Info Capsule – Les activités de financement CP (document à remettre aux membres séance tenante)	Mme Josée informe les membres de la pesée FAC. 250 lb ont été remis à la banque alimentaire du presbytère de Saint-Antonin (l'événement a été moins populaire cette année). Les membres de la Fabrique apprécient beaucoup cette campagne. Le ministère accorde, pour le parc-école, 7340\$. Un montant de 6527\$ a été utilisé pour l'instant. Le ministère rembourse 33 1/3 % du montant dépensé. Les dépenses pour le parc-école atteignent maintenant 19 581\$. Un montant de 23 684\$ est prévu pour le parc. D'autres ajouts se feront au printemps tels que peinture de jeux sur l'asphalte, bancs, muret, tables, etc. Les membres conviennent de ne pas adhérer à la caisse scolaire. Il revient aux parents et non à l'école de voir aux économies de leurs enfants. L'école ne participera pas. Mme Josée distribue les documents concernant les activités de financement produits par le comité de parents.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8.5. Élection d'un représentant(e) et substitut au comité de parents	Aucun membre du conseil n'est intéressé à être représentant pour le comité de parents.	Remplir les formulaires lorsque nécessaire.
8.6. Programme de bourses – 2017-2018 – Une école dynamique, des parents engagés	Encore cette année, des bourses seront remises à différents projets présentés dans les 5 catégories. Il est suggéré de présenter les projets suivants à ce programme de bourses : • Activité d'accueil • Projet Activital • Les Mordus de la nature • Carnaval	
9. Date de la prochaine séance	La prochaine rencontre se tiendra le lundi 19 février 2018, à 19 h 15 et se tiendra au salon du personnel.	
10. Période de questions	Aucune question.	
11. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Simard APPUYÉ par Mme Marie-Josée Lévesque QUE l'assemblée soit levée à 21 h 12. ADOPTÉE à l'unanimité.	R-CE 17-18-182


 Josée Martel, présidente


 Mélanie Chénard, secrétaire